



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Régionale Alsace de Tir à l'Arc

Maison Départementale des Sports - 4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 26 94 13 - <http://www.arcsfgt-alsace.fr>

COMPTE-RENDU

Réunion de la Commission départementale de tir à l'arc FSGT du Bas-Rhin

10 septembre 2021 au club-house de la SOGS Avenir

Ouverture de la séance à 19H30 par La présidente Corinne Richert

- 1) Liste de présence : Corinne Richert (Strasbourg 65), Pierre Mappes (Arc Club de Strasbourg), Michel Kuntz (UT Cronembourg), Christine Kuntz (UT Cronembourg)
Absents excusés : Jacques Barthel (SOGS Avenir), Alain Piolet (UT Cronembourg)
- 2) Approbation du PV de la réunion du 21 mai 2021
Le compte-rendu de la précédente réunion du 21/05/2021 est approuvé à l'unanimité.
- 3) Préparation de l'Assemblée Générale

Elle se tiendra le jeudi 7 octobre 2021 à 19h30 au club-house de la SOGS Avenir, sous réserve de disponibilité de la salle.

Le club TIRS REUNIS DE BISCHHEIM (TRB) est invité à cette assemblée. Il aura la possibilité d'intégrer la commission pour la prochaine saison.

Programme pour la saison 2021/2022 /

- 1^{er} tour championnat 18m : 16 et 17 octobre 2021 (Strasbourg 65)
- St Nicolas des Archers : 5 décembre 2021 (ACS)
- 2^{ème} tour championnat 18m : 22 et 23 janvier 2022 (ACS)
- Challenge de l'Amitié à Grand Charmont : 13 mars 2022
- Championnat 25 m (tour unique) : 24 avril 2022 (Avenir)
- Championnat de France par équipes de clubs à Fasches Tumesnil : avril ou mai 2022 (sera fixé par la Commission Fédérale de tir à l'Arc)
- 3^{ème} tour championnat 18m : 14 et 15 mai 2022 (Strasbourg 65)
- Tir par équipes en relais : 29 mai 2022 (Avenir)
- 4^{ème} tour championnat 18m : 12 juin 2022 (Avenir)

Le nombre d'archers prévisible par championnat ne dépasse pas la possibilité d'un plan de tir unique. De ce fait, la répartition des championnats sur 2 jours (samedi et dimanche) n'est plus vraiment justifiée. Il faudra décider avant le 1^{er} championnat, si la compétition se déroulera toujours sur 2 jours.

Actuellement, il n'existe plus que 3 arbitres sur la région. S'il y a des volontaires, une formation pour leur validation devra être prévue.

4) Finances

Pas de grandes opérations pendant cette saison quasi blanche.

Les inscriptions ne sont pas facturées aux clubs. De même, les inscriptions aux championnats de France ont été exonérés.

Le compte épargne de la Commission, sous la pression du Comité Départemental relative aux dispositions légales, a été clôturé. L'avoir a été versé sur le compte courant de la Commission. Mais les intérêts légaux, courant du 1er janvier à la date de clôture, ont été versés par erreur sur le compte du Comité Départemental. Les interventions auprès de la banque concernée n'ont pas été suivies d'effet.

Cette transaction de 11,34 € a été signalée au CD67, mais malgré plusieurs relances, il n'a pas encore été possible de récupérer ce montant.

Les frais renégociés avec la banque, ont mené à une exemption pendant 2 ans.

Notre avoir se monte actuellement à 7 398,29 euros.

Les inscriptions pour la prochaine saison seront maintenues à 5 euros (adultes) et 3 euros (jeunes). Le montant forfaitaire de 50 euros sera versé pour les compétitions qui ont eu lieu.

Sont concernés :

- Strasbourg 65 : 18 m en octobre 2020 et juin 2021 (100 €)
- Avenir : 25 m en juin 2021 (50 €)

Les chèques correspondants ont été émis et remis aux clubs précités.

5) Championnat 2020/2021

Le 2ème tour du championnat 18m et le tour unique 25m ont été disputés en juin 2021. Leurs résultats ont été comptabilisés pour le championnat de France et validés par la CFA.

Seules 2 régions ont participé Alsace (donc Bas-Rhin) et le Nord. Le peu de participants a donné lieu à un classement général officieux :

- 5 champions de France 18m, 6 vice-champions, 3 podiums ;
- 8 champions de France 25m, 5 vice-champions, 3 podiums.

Les diplômes ont été réceptionnés. Un recensement de tailles pour les T-shirts "champion de France" est à faire.

6) Echos des clubs

ACS :

L'affiliation à la FSGT est faite.

L'Assemblée Générale aura lieu le 9 octobre 2021 en visioconférence.

Des démissions sont prévues à cette date.

Pierre Mappes a rencontré de nombreux problèmes bureaucratiques par rapport aux administrations locales.

Entraînements : ils ne reprendront pas tant que le pass sanitaire est obligatoire pour l'accès au gymnase.

La salle a été réservée pour les compétitions/championnats prévus pour la nouvelle saison. Aucun repas n'est cependant prévu.

Strasbourg 65

Reprise en douceur : 6 adultes, 1 jeune de retour et 2 essais en jeune.

UTC

Malgré les restrictions sanitaires et une salle interdite, une dizaine d'archers ont pu bénéficier de possibilités d'entraînement sur le terrain de la SGOS Avenir à qui vont nos remerciements.

La reprise s'est faite dans le gymnase habituel le mercredi 8 septembre. Le potentiel d'archers devrait dépasser la vingtaine et 2 nouveaux jeunes se sont présentés.

Le montant des cotisations respectera les préconisations et les soutiens financiers en la matière de la Fédération et du CD.

7) Divers

Rappel : les clubs bénéficient d'un avoir en matière de licences de 25% sur la base de celles payées en 2020/2021, par la fédération et d'un complément d'avoir d'autant, par le CD, avec un bonus. Cet avoir deviendra effectif à partir du 1^{er} septembre.

Passeport sportif : aucun club n'est concerné à ce jour

CFA à Pantin le 31 juillet 2021

Michel Kuntz y était présent. Principal sujet : le championnat de France par équipes de clubs, prévu initialement le 3 avril 2021, puis reporté au 9 octobre 2021 et ensuite à avril/mai 2022.

La CFA essaie de récupérer le club de Vitry (actuellement sous la coupe de Air France) qui n'a plus renouvelé son affiliation, ainsi que les clubs des Bouches du Rhône, qui sont toujours FSGT mais ne participent pas aux compétitions fédérales.

Franche-Comté : le club de Grand-Charmont n'a pas fait de compétitions cette saison.

Fin de la réunion à : 20h30

Prochaine réunion : Assemblée Générale le jeudi 7 octobre 2021 à 19h30

La présidente : Corinne Richert

La secrétaire : Christine Kuntz